

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°48/2023
des délibérations du conseil municipal
Séance du 6 octobre 2023

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre, à 15 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean-Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Joseph CASANOVA, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA

Membres absents : Ludovic MARTI, Johann THOUVENOT, Mme Marie-Cécile ROSSI

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Décision modificative n°10- Travaux de réfection d'une ruelle quartier Noceta- 2^{ème} partie.

Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 16 juin 2023, le conseil municipal avait retenu, à la suite du tableau comparatif des offres établi par le cabinet Etude routière et aménagements, la société PADOVANI BTP pour réaliser les travaux de réfection d'une ruelle, quartier Noceta.

Ces travaux sont maintenant terminés et il convient d'inscrire ces dépenses au BP 2023.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. VINCENTI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003263-20231006-DELIBE482023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

Affichage : 10/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



02/10/2023	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	-----------------------------------------	-------

Décision modificative n°10 (Crédit supplémentaire)

Description : RUELLE QUARTIER NOCETA

date de délibération : 05/10/2023

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		3 670,86	
D F 023 023 (ordre)	3 670,86		
D I 23 231 202304	13 193,14		
R I 021 021 OPFI (ordre)	3 670,86		
R I 13 1328 202304	9 522,28		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	13 193,14	3 670,86
	Réductions		3 670,86
Recettes :	Ouvertures	13 193,14	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	3 670,86
Solde Réductions	3 670,86
Ouv. - Réd.	

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212003263-20231006-DELIBE482023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

Affichage : 10/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

